

Les littératures francophones dans les universités algériennes et françaises – Enjeux et opacités

Comme le rappelait justement Claude Abastado, en 1980 : « La littérature – qu'on l'entende comme sélection consacrée de 'chefs d'œuvre' ou comme production de grande diffusion – est un des lieux privilégiés où s'élaborent les représentations collectives, où s'exprime l'identité d'une communauté sociale ». Et, plus loin, il précise : « Ces représentations [...] ont une fonction pragmatique ; elles réalisent au bénéfice d'un groupe – nation, ethnie, classe, caste... - un accord entre les formes d'une société, ses traditions et son action [...] un lien communautaire, une sauvegarde contre les forces centrifuges et dissolvantes »¹.

Ces rappels posent la base même de notre réflexion car ils mettent le doigt sur la conséquence qu'ils entraînent : la nécessité ressentie par différents pays de définir les objets de la transmission littéraire aux générations en formation. En littérature, les enjeux sont très sensibles et les choix contraignants. On comprend donc la difficulté, de part et d'autre de la Méditerranée, en Algérie et en France puisque je limiterai mon propos à mes expériences et pratiques personnelles, à donner leur place, pour des raisons différentes, à ces corpus de textes qui dérangent l'ordonnement « citoyen » qu'on essaie d'imposer. Occultés ou, au mieux, marginalisés, ces corpus de textes, par le traitement d'exclusion qu'ils subissent, montrent combien ils sont perturbateurs.

Cette perturbation vient de leur statut et de leur texture : nés dans le contexte de la colonisation, ils trahissent, par la langue même qu'ils font leur, l'aventure coloniale provoquant le malaise en France et la suspicion en Algérie. On sait qu'une langue n'est jamais neutre et ce français, écrit par ceux à qui on l'a imposé mais qu'ils ont fait leur par le travail d'appropriation et de transformation inhérent même au geste créateur, est toujours entaché du plurilinguisme et du pluriculturalisme dont ils sont empreints. Du côté de l'acquis, l'écrivain, quels que soient ses efforts d'autonomie, appartient à la langue dans laquelle il écrit avec son système de pensée à travers la bibliothèque « potentielle » qu'il a engrangée et la charge historique de cette langue, ses structures logiques, son univers mental. Du côté de son origine, l'écrivain ne fait pas table rase de sa langue, de sa culture de naissance et de son histoire de domination. Les textes francophones sont au cœur d'influences et d'apprentissages conflictuels que l'écriture tente de conjuguer ou de faire cohabiter et ne peuvent se classer dans une catégorie monolithique et socio-centrée.

Or toute transmission littéraire institutionnelle – ici, celle de la formation universitaire, et particulièrement en France sous l'influence décisive du centralisme jacobin dont l'Algérie a hérité -, participe à l'intégration du citoyen dans sa communauté nationale définie par des frontières plutôt que par des porosités et des extensions. Pour inclure ces textes, au moins bilingues et biculturels, dans la transmission institutionnelle, encore faut-il que les communautés française et algérienne se perçoivent comme plurilingues et pluriculturelles pour intégrer cette galaxie métisse que sont les « francophonies littéraires »² : c'est encore

¹ - Claude Abastado, « Liminaire : représentations sociales, littérature africaine, sémiotique textuelle », *Ethnopsychologie*, n°2-3, Avril/Septembre 1980 (Le Havre), Introduction au numéro « Littérature d'Afrique noire, identité culturelle et relation critique ». Numéro relativement ancien mais très intéressant à consulter, en particulier cette introduction qui est tout à fait d'actualité. Citation, p.5 et 6.

² - Sur la « guerre » terminologique particulièrement active durant ces mois du Festival francophone en France, deux de mes articles : Cf. « Francophones de partout » dans *La Lettre du BIEF*, Spécial Salon du livre de Paris, Mars 2006, p. 5 ; et « Qu'entend-on par 'francophonies littéraires' – quels enjeux de transmission ? » dans

loin d'être le cas. Les débats au centre desquels se trouvent prises les francophonies littéraires témoignent de cette résistance à une définition métisse et ouverte de la culture d'une nation en même temps qu'ils trahissent l'actualité de ces questions et leur impossible gommage. Expliquer n'est pas justifier mais toucher du doigt les blocages pour les contourner.

Notre propos sera, dans une première partie, de rendre compte de pratiques et d'expériences engrangées durant vingt huit années en Algérie et douze années en France et, dans une seconde partie, de développer un exemple concret : celui de l'enseignement des œuvres de Frantz Fanon.

1- Enseignements universitaires et littératures francophones

En Algérie, les premières années après l'indépendance, de 1962 à 1968, les programmes de la licence de Lettres dans l'université algérienne étaient sensiblement ceux de l'université française, dispensés, à l'exception d'une minorité d'enseignants algériens, par des enseignants français. Des initiatives furent prises par certains d'entre eux pour « actualiser » les corpus de textes sans pour autant que cela ait une incidence en profondeur sur le profil des programmes et de la formation : ainsi, un effort avait été fait pour introduire de la « littérature algérienne » dans une question d'oral de l'ancien C.E.S de Littérature française, des références à la culture arabo-musulmane, dans le C.E.S. de Littérature comparée, et, de façon générale, une attention à l'introduction d'auteurs et de textes périphériques par rapport à la culture patrimoniale française.

Mais à partir de 1968, le Ministère a entamé une réforme en plusieurs étapes des études supérieures : la licence de Lettres modernes, dans la lutte autour des langues depuis 1962, devait être redéfinie. La binarité conflictuelle : français, « langue du colonisateur » vs arabe classique, « langue de la récupération identitaire » battait son plein et cette opposition a lourdement pesé sur la formation des apprenants, du primaire à l'université. A cette époque, la littérature algérienne de langue française³ fit son entrée dans les programmes de l'université avec ses auteurs « classiques » : Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine, Mohammed Dib et d'autres plus rarement. Des textes de ces auteurs étaient dispersés dans les manuels de l'enseignement moyen et secondaire et, sans faire l'objet d'un enseignement d'une littérature nationale de langue française, ils étaient pratiquement les seuls auteurs francophones enseignés.⁴ Il n'était pas question en effet de réfléchir en termes de programme de « littérature algérienne » rassemblant les textes des différentes langues où elle s'était exprimée (français, arabe classique, arabe algérien et berbère) car cela aurait supposé que l'on reconnaisse le français (et les autres langues algériennes) comme part de l'héritage linguistique de la modernité nationale et que, d'une certaine façon, on accepte l'occupant vaincu, par sa langue. On oubliait alors, dans ce débat d'un nationalisme chauvin défendant

Convergences francophones, CRTF de l'UCP et Encre éditions-Amiens, Diffusion Les Belles Lettres, Sept. 2006, pp. 9- 32.

³ - L'adjectif « francophone » n'était pas utilisé, trop fortement connoté du côté de la Francophonie officielle que l'Algérie refusait et dont elle ne fait toujours pas partie.

⁴ - Cf. développements dans ma thèse en 1982 (Paris III), éditée en Algérie en 1985, *Abécédaires en devenir – Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, éd. de l'ENAP, 607 p. Cf. de Dalila Morsly, *Le Français dans la réalité algérienne*, Paris V, 1988, 785 p. : « Le fonctionnement du français dans la réalité algérienne d'aujourd'hui nous semble déterminé par les rapports que celui-ci entretient avec les autres langues en usage en Algérie : le berbère, l'arabe « dialectal » ou arabe non officiel et surtout l'arabe « classique » ou arabe officiel, son rival séculaire : c'est en effet **contre** ce dernier, perçu comme la seule langue « de culture », et même la seule **langue** tout court, que s'élabore, pendant la période coloniale, la politique de francisation, comme c'est **contre** le français que se définit et s'instaure l'essentiel de la politique linguistique de l'Algérie indépendante » (p.13). Il faut revenir aussi aux analyses de M., de G. Grandguillaume et d'autres depuis.

une langue nationale, l'arabe classique, contre les réalités linguistiques, les implications que pouvait avoir la fameuse phrase de Kateb Yacine, « le français est notre butin de guerre ». L'heure était à l'unicité et les institutions algériennes rejetaient officiellement le plurilinguisme algérien dont le français était un des éléments mais, en même temps, la fierté d'avoir des auteurs nationaux faisait qu'on ne pouvait les exclure. Cette situation perdure puisque l'Algérie est, aujourd'hui, un des rares pays dans le monde qui ne donne pas une formation en littérature « nationale » à ses bacheliers, que la langue des écrivains soit le français, l'arabe (classique et dialectal) et le berbère, dans ses deux modalités, écrite et orale mais que ses auteurs principaux sont enseignés, essentiellement à l'université.

Au début des années 70, le Ministère de l'enseignement supérieur algérien fit appel à des experts... français pour transformer la licence de français (et non plus de « Lettres modernes ») en une licence où la dominante serait le français scientifique et technique et le français langue étrangère. Sous prétexte de baisse de niveau et de perte de la maîtrise de la langue – ce qui était loin d'être une évidence alors – on évacuait la question de la littérature toujours dérangeante et la forte présence « francophone » dans la communication quotidienne et littéraire et donc, l'idée d'une littérature nationale de langue française et toute littérature « du Tiers monde » de langue française, comme on disait alors. Dans la foulée, les enseignements de critique littéraire et de littérature comparée furent déclarés inutiles. Ce fut une lutte des enseignants du supérieur eux-mêmes pour contrer systématiquement cette technologisation de l'enseignement du français qui n'en a pas moins fait des ravages dans le primaire et le secondaire et, à terme et par ricochet, dans l'enseignement supérieur. Exiger et maintenir cet enseignement, c'était se défendre conjointement de l'accusation d'être des agents du néo-colonialisme et revendiquer dans les Lettres algériennes, la part essentielle des auteurs algériens comme constitutifs d'une part de l'identité algérienne.

Sans trancher en profondeur, l'université algérienne a toujours maintenu, jusqu'à aujourd'hui, cet enseignement et l'a ouvert aux œuvres d'autres francophonies, commençant par les plus proches du fait de l'expérience historique commune de la colonisation, - les œuvres africaines sub-sahariennes et les œuvres antillaises -, pour s'intéresser à la littérature canadienne francophone ces dernières années⁵. On peut dire qu'actuellement, dans l'enseignement et la recherche, la littérature algérienne de langue française et les autres œuvres francophones se taillent une part non négligeable avec des enseignements obligatoires durant les quatre années de licence et une intégration des textes dans des cours de théorie et méthodologie littéraires⁶. Comme dans d'autres secteurs en Algérie, la pratique des formateurs impose dans la réalité des faits ce que le discours officiel occulte⁷.

En France, mon expérience a été double. En 1994, Maître de conférences en littérature comparée à l'université de Caen, je suis arrivée dans un département de Lettres Modernes où il n'y avait pas d'enseignement de littératures francophones. Etant donné le contexte de ma nomination⁸, une enseignante vingtiémiste de gauche me glissa discrètement comme un exploit d'engagement et d'intérêt pour les pays du Sud, qu'elle avait introduit par deux fois,

⁵ - Cf. *Littérature canadienne – impressions de lecture*, Bouba Mohammedi Tabti, coord. Univ. d'Alger, Dép. de Français, Blida (Algérie), éd. du Tell, 2005, 135p.

⁶ - Les 3/4 des sujets de magister et de thèse portent sur ces littératures. Cf. l'expérience actuelle d'une école doctorale algéro-française (EDAF) dans le cadre d'un projet inter-gouvernemental où plus d'un enseignant français, participant à ce programme, s'informe sur ces textes qui n'étaient pas inclus dans sa réserve pédagogique... Peut-être qu'on assistera alors à un effet en retour de leur insertion dans les programmes universitaires français ?...

⁷ - J'ai exercé dans l'enseignement supérieur en Algérie de mon premier poste d'assistante à l'ENS de Kouba-Alger, en 1965, à celui de Professeur à l'Université d'Alger (1982-1993) en passant par les différents grades de 65 à 82, date de ma nomination comme professeur. J'avais fait ma licence de Lettres Modernes de 1963 à 66.

⁸ - Ayant dû quitter l'Algérie, comme d'autres intellectuels, par précaution de survie.

dans un programme de TD, une œuvre francophone, un roman de Tahar Benjelloun et un autre d'Andrée Chedid. Il n'était pas question pour moi d'imposer ce qui constituait mes corpus les plus familiers d'enseignement et de recherche, mon but, comme tout exilé accueilli, étant de comprendre un système qui était très différent de celui dans lequel j'avais fonctionné et que j'avais activement contribué à faire évoluer⁹. A la faveur de groupes de TD en littérature comparée où j'étais libre, sinon de choisir la problématique du moins de choisir mes corpus, j'ai intégré des œuvres francophones et j'ai invité, durant ces trois années caennaises, deux écrivains importants, Daniel Maximin et Jamel-Eddine Bencheikh. Leurs interventions ont été des moments forts de découverte pour les étudiants et de reconnaissance pour quelques collègues. J'ai également, en proposant un cours à option intitulé, « *Les Mille et une nuits* et leur influence sur des œuvres contemporaines », déghettoïser ces corpus en conjuguant traductions diverses de l'œuvre arabe (en français, anglais, allemand) avec des textes de Proust et de Borgès, avec des auteurs traduits comme Annie Messina ou Isabel Allende mais aussi avec des auteurs francophones comme Rachid Boudjedra, Rabah Belamri ou Assia Djebar¹⁰.

Ma nomination à Cergy-Pontoise a été tout à fait différente dans la mesure où je venais compléter les spécialités en francophonie littéraire d'enseignants ayant mis en place une licence de Lettres au profil assez différent de ceux d'autres universités. Je passais donc d'un département de Lettres modernes très classique dans son profil de formation à un département ayant résolument opté pour la nouveauté.

L'enseignement des littératures francophones a été introduit par Bernard Mouralis,. L'idée était que ces littératures manifestant des liens des pays d'origine des écrivains avec la France, elles devaient trouver leur place dans la formation sur la base de cette langue et de cette histoire commune.

Cette façon souple de faire entrer ce corpus littéraire, avec tout ce qu'il implique au niveau des programmes, a eu pour conséquence de rendre évidente, dans la formation universitaire à Cergy-Pontoise, ce qui est aujourd'hui une exception dans les cursus de licence de Lettres Modernes : un enseignement dans des cours et TD obligatoire et non en option, donc un enseignement de plain pied et de plein droit, si l'on peut s'exprimer ainsi, une « matière » considérée comme indispensable à la formation de l'étudiant de Lettres Modernes. Cette « modernité » affichée allait de pair avec l'importance donnée à l'enseignement des Sciences du langage et à celui de la communication et de la culture médiatique. Aujourd'hui, en 2006, on peut dire que ces trois grands « piliers » de la formation en Lettres Modernes à l'UCP donnent à la formation, son identité forte et attractive : contemporanéité dont les francophonies littéraires constituent une composante essentielle.

On a tendance à penser que les littératures francophones sont mieux loties aux USA qu'en France et que les départements d'études françaises leur donnent une place conséquente. Il faudrait nuancer cette assertion comme l'a suggéré L.Villalón, Directeur du Centre d'Etudes africaines de l'Université de Floride, en montrant que l'intérêt pour la francophonie, aux USA, découlait, surtout, d'un intérêt pour l'Afrique lié à la montée à la fin des années 50 des *African Studies*, *Black Studies*¹¹.

⁹ - Participation à toutes les commissions de réforme des programmes de la licence de français au Ministère de l'enseignement supérieur de 1972 à 1992 jusqu'à la mise en place, cette dernière année, de l'Agrégation de français algérienne. Cette expérience ne fut jamais l'objet d'intérêt de la part de mes collègues en France.

¹⁰ - Cf. « Au détour des *Mille et Une Nuits* », en coll. avec Christophe Yvetot, *Le Français aujourd'hui*, n°119, « Orientales- Littératures francophones III », septembre, pp.34-43 qui rend compte, en partie, de cette expérience.

¹¹ - Notes prises lors de son intervention, « Les Etudes Africaines aux Etats-Unis : la recherche francophone en milieu anglophone », 5-7 avril 2006 à Bordeaux III, dans le colloque, objet de cet ouvrage. L'orientation à

En France, de nombreux lieux universitaires comptent des chercheurs en littératures francophones qui inscrivent dans les programmes des œuvres et des courants de ces littératures et, ces dix dernières années, les choses ont bien évolué, pas assez cependant à notre sens. Etablir un premier recensement fait toujours courir le risque d'oublier une université impliquée dans ce renouvellement des études et recherches littéraires mais il faut bien indiquer des éléments d'une enquête: je citerai donc les universités (en plus de Cergy-Pontoise) de Besançon, de Bordeaux, de Lille 3, de Limoges, de Paris 3, 4, 8, 12, 13, Montpellier 3, Lyon 2, Université de Savoie (Chambéry), de Metz, de Rennes 2, de Tours, l'INALCO, l'EHESS. Dans certaines universités, des centres n'affichent pas la seule identité « francophone » mais inscrivent dans leurs recherches ces corpus-là et ces problématiques.

A Cergy, le département se renforçant, une équipe de recherche fut créée, au début des années 90, sous l'intitulé de CRTH (Centre de Recherche Texte et Histoire), intitulé tenant compte de la diversité des objets de recherche des enseignants et privilégiant l'inscription des « francophonies littéraires », essentiellement africaines et antillaises, dans l'Histoire, l'anthropologie, la lexicologie et la poétique. Séminaires annuels, colloques et journées d'étude se sont succédé dessinant dans la carte de la recherche en langue, littérature et médias, plus ou moins perceptible pour les chercheurs d'un domaine, une spécialisation n'affichant pas l'appellation pratique mais discutable, de « francophonies littéraires » mais la pratiquant.

Pour mieux couvrir la richesse réelle des francophonies et ne pas privilégier les études africaines mais les inscrire dans un ensemble, au début des années 2000, une nouvelle répartition de l'enseignement littéraire a été proposée depuis cette rentrée de septembre 2005, dans le cadre nouveau du LMD : les deux enseignements qui leur sont consacrés en L4 et L6 (CM et TD) ont été répartis en « Domaines Littéraires francophones I – Maghreb, Afrique sub-saharienne, Antilles, Asie » et « Domaines Littéraires francophones II – Machreck, Belgique, Suisse, Canada » avec, dans chaque cours, une étude des contextes d'émergence, des diversités génériques et des poétiques élaborées ; ces cours étant adossés à des groupes de TD analysant des œuvres et des problématiques. Par ailleurs, avec la mise en place du LMD, une spécialité recherche intitulé « Littératures du monde francophone » est une des trois spécialités de la Mention « Lettres, Langues, Communication » du Master « Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales ». Enfin, à l'occasion de la nouvelle contractualisation avec la Direction de la Recherche scientifique du Ministère, le Centre a pris une nouvelle appellation, celle de CRTF, Centre de Recherche Textes et Francophonies. Les thématiques dominantes en sont : « Interculturalité Europe/Afrique/Antilles : auteurs migrants ou plurilingues ayant adopté le français comme langue de création – polyphonie et dialogisme – variations linguistiques – culture médiatique, communication et représentations ».

Enfin l'état actuel des thèses en préparation montre que, depuis plusieurs années, de nombreux sujets en francophonies littéraires ont été inscrits. Selon les informations en juin 2006, sur 48 thèses inscrites en littérature, les thématiques et problématiques choisies peuvent se répartir ainsi : -33 relèvent du domaine francophone et comparatiste ; -15 du domaine français et comparatiste. Pour la répartition selon les aires géographiques, voici, approximativement ce que cela peut donner : Maghreb : 13 thèses dont 6 sur l'Algérie et 3 sur le Maroc - Afrique : 10 thèses - Antilles (dont Haïti) : 8 thèses - Mascareignes : 1 thèse¹².

Cergy-Pontoise, au démarrage de la licence puis du premier centre de Recherche, était partie de ce même mouvement des études africaines dont B. Mouralis est un des spécialistes.

¹² - Dans la présentation de l'état des lieux à Cergy-Pontoise, dans l'article cité à la note 2. Informations données par Catherine Mayaux, Professeur à l'UCP et membre du CRTF.

2- Un exemple révélateur : l'œuvre de Frantz Fanon¹³

Il semble pertinent de choisir cet exemple pour plusieurs raisons. La première est le carrefour que représente la personnalité même de Fanon. Antillais, originaire de Martinique, il fait ses études de médecine à Lyon et, après une tentative de travail en tant que psychiatre en Martinique¹⁴, il demande un poste en Afrique et il obtient une nomination à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville à une cinquantaine de kilomètres d'Alger. Il s'engage avec les Algériens dans la guerre de résistance au colonialisme pour l'accession du pays au statut de nation et, à partir de 1958, il est ambassadeur du GPRA en Afrique sub-saharienne où il côtoie et se lie souvent avec les grands acteurs de la décolonisation¹⁵. Au carrefour donc des Antilles, du Maghreb et de l'Afrique, Fanon est un intellectuel très intéressant pour ces années de la décolonisation dont il fut un des penseurs. La seconde raison est le retentissement que son œuvre a eu et qu'elle semble retrouver, pour toutes les situations de domination et de violence, de racisme et de réflexions identitaires, nourrissant des écritures littéraires majeures. La troisième raison enfin est que Fanon est un écrivain. Ses textes ne sont pas seulement ceux d'un brillant militant et polémiste, d'un psychiatre attentif à tout ce qui entrave la libération du sujet dans des situations de violence, il est aussi et conjointement, un écrivain à étudier. Comme le déclarait l'Angolais, Mario de Andrade, en 1982 : « Il nous faut réentendre, ici en Martinique et partout ailleurs, la parole de Frantz Fanon toujours *apte*, comme dirait le poète, à capturer les colères du monde »¹⁶.

Après l'immense notoriété qui fut la sienne, que s'est-il passé, à partir du milieu des années 60, pour que cette œuvre tombe dans l'occultation puis l'oubli ? Comme l'écrit Alice Cherki : « Ni connu, ni inconnu, ni Che Guevara, ni Sartre, ni Camus, Frantz Fanon, dans ses avancées sur le racisme, le colonialisme, le rapport oppresseur/opprimé, l'avenir des pays en voie de développement, fut un précurseur »¹⁷.

Quant à Daniel Maximin, il affirmait dès 1982 : « (...) Il est bien vrai que cet homme est un phare battu sans répit, depuis trente ans, par des vagues acharnées à l'isoler ou le ternir. (...) En effet, ce qu'il nous a transmis d'essentiel, c'est qu'aucune science, aucune théorie de l'histoire, aucun système idéologique, aucun projet politique ne sont valables s'ils ne sont pas confrontés sans réserve ni relâche au réel vécu de chaque communauté, et à l'action et la pratique de chaque individu.

(...) En ce sens 'l'occultation' de Fanon ne vient pas d'un oubli innocent, mais est le résultat d'une lutte – souvent à l'intérieur même de nos cerveaux 'aliénés' -, entre des modèles de pensée eurocentriques tout prêts à nous proposer leur vision de notre avenir à la suite de leur oppression ; et des modes de pensée librement choisis par nous-mêmes, ancrés aux réalités historiques et culturelles du Tiers Monde, fidèles à l'identité de chacun des peuples qui le composent.

En cela réside le caractère subversif et irrécupérable de la pensée de Fanon, quels que soient les domaines où elle s'est appliquée. »¹⁸

¹³ - J'ai présenté un travail plus systématique sur cet auteur majeur, au Colloque international de l'APELA, Bordeaux III, 23-25 septembre 2004, « 1984-2004 – Littératures, savoirs et enseignement », non édité à ce jour. J'en reprends ici quelques développements.

¹⁴ - Cf. Joby Fanon, *Frantz Fanon – De la Martinique à l'Algérie et à l'Afrique*, L'Harmattan, 2004, Ch. XIII, « Retour en Martinique en 1952 », pp.113 à 119.

¹⁵ - Pour plus de précisions, cf. Alice Cherki, *Frantz Fanon - Portrait*, Le Seuil, 2000.

¹⁶ - *Mémorial International Frantz Fanon*, 31 mars-3 avril 1982, Fort-de-France/Paris, Présence Africaine, 1984, 279 p. Désormais, noté : *Mémorial 1982*, citation, p.261.

¹⁷ - Alice Cherki, op. cit., p.9.

¹⁸ - Daniel Maximin, « Frantz Fanon et la folie de la désaliénation », in *Mémorial 1982*, op. cit., pp.133-134.

En Algérie, les références à Fanon étaient familières, non seulement dans la presse jamais avare de commémorations¹⁹ mais aussi à l'université où il était une citation constante de certains enseignements et des discussions du mouvement étudiant. C'est à Alger que paraît un livre, trop vite oublié, de Philippe Lucas, *Sociologie de Frantz Fanon*, en 1971²⁰. Par son expérience, traduite en actes et en mots, Fanon impose une position délicate à revendiquer dans la ligne la plus étroite d'un nationalisme frileux. A propos de Lafcadio Hearn, Aimé Césaire a eu la belle formule de « questionneur étrange » qu'on pourrait appliquer à Fanon. De nombreux exemples pourraient être donnés de la référence à Fanon dans des études critiques ou des créations algériennes.

En France, après « les années Maspero » et la part active prise par l'intelligentsia française à la décolonisation, Fanon ne fait plus la une, très vite après la fin de la guerre d'Algérie, elle-même longtemps occultée et à laquelle son nom est intimement lié. En 1991, la préface très « critique » de Gérard Chaliand, à la réédition des *Damnés de la terre* en Folio-Gallimard, en est un exemple instructif : « Frantz Fanon à l'épreuve du temps ». Il y avait eu aussi les lourdes accusations qui ont laissé leurs traces. En 1983, Pascal Bruckner dans *Le Sanglot de l'homme blanc*, le considérait comme le précurseur de Pol-Pot. En 1995, Pierre-André Taguieff le comparait à Hitler dans *Les Fins de l'Antiracisme*, en mettant en parallèle *Les Damnés de la terre* comme « bible » du Tiers monde et *Mein Kampf*, reprenant l'accusation de Gilbert Comte dans *La Nation française* du 21 mars 1962, sous le titre « Un *Mein Kampf* de la décolonisation »²¹. Si les exécutions ne sont pas toutes aussi extrêmes, il y aurait beaucoup à écrire sur la réception mitigée des écrits de Fanon. Ce que l'on peut constater c'est que, de part et d'autre et de façon assez différente, il est « importun » donc, sans doute, important²²... Pour des raisons différentes, d'un côté et de l'autre de la Méditerranée, un bel accord se dessine pour enterrer une voix ! Emmanuel Dongala affirmait au colloque de Brazzaville en 1984 que : « C'est ce côté vital, criant à la vie, poétique, qui nous pousse toujours à relire Fanon, ce souffle de liberté qui manque dans la langue de bois de la plupart des idéologies d'Etat qui règnent un peu partout en Afrique »²³... qui manque aussi parfois aux vieilles démocraties...

Fanon à l'université d'Alger

Les Damnés de la terre étaient enseignés, bien sûr, mais aussi *L'An V de la révolution algérienne*, qui était essentiel dans l'approche de la réalité algérienne et de l'interaction passé/présent. Les programmes choisis mettaient à l'écart *Peau noire, masques blancs*, ouvrage où n'apparaissait pas « l'engagement algérien » de Fanon, en une lecture d'époque bien partielle. On peut résumer ce qui était enseigné et, en conséquence, ce que les intellectuels algériens y trouvaient alors. D'abord, avant même *Les Damnés de la terre*, l'ouvrage-phare était *L'An V de la révolution algérienne*, édité sous le titre *Sociologie d'une révolution*. S'y mêlaient le regard distant-impliqué de cet observateur et la passion du militant. La partie, en particulier, sur le voile, « L'Algérie se dévoile » montrait les enjeux autour de ce vêtement devenu symbole, de part et d'autre, des deux camps en guerre ; elle n'a pas perdu de son actualité. Fanon pointe la qualité du changement et non sa quantification.

¹⁹ - Qui ne rime pas nécessairement avec connaissance : on le cite à partir de thèmes réduits et réducteurs.

²⁰ - Le sous-titre : *Contribution à une anthropologie de la libération*, à Alger, SNED.

²¹ - Claude Liauzu dans *La société française face au racisme*, Paris, Complexe, 1999, critique cette critique de Taguieff.

²² - Cf. mon petit livre d'introduction à Fanon, *Frantz Fanon l'importun*, Montpellier, éd. Chèvrefeuille étoilée, 2004.

²³ - « A l'écoute poétique de Frantz Fanon » dans *L'Actualité de Frantz Fanon*, textes introduits par Elo Dacy, Paris, Karthala, 1986 (Actes du colloque de Brazzaville de 1984, 347p.). Citation, p. 153.

Son texte veut convaincre des nouvelles réalités et il affirme comme points de non retour ce qui a été des preuves tangibles d'une transformation profonde de la société algérienne dans une situation d'exception.

Il ne s'adressait pas alors aux Algériens, du moins prioritairement car tout texte émanant de la Résistance algérienne avait comme cible prioritaire les Français dans le but d'éveiller ou de nourrir leur anti-colonialisme. Mais des militantes s'y sont reconnues. L'Histoire et l'actualité des Associations féminines en Algérie avant et après 1962 montrerait que tout cela n'est pas oublié et que cette « modernité » contre la « tradition » est un choix qui sert encore de moteur au mouvement féminin et surtout depuis qu'il s'exprime contre le Code de la famille dès le début des années 80.

L'autre point d'enseignement récurrent pour des études littéraires, outre la discussion sur la violence avec l'analyse implacable de la coupure en deux du monde colonial et de la violence de réponse à laquelle est acculé le colonisé s'il veut retrouver sa liberté, est tout ce que l'on peut lire sur les écrivains sous domination. Le chapitre IV, fruit des interventions de Fanon aux grands colloques des écrivains et intellectuels noirs (en 1956 à Paris et en 1959 à Rome), était une base incontournable qui obligeait à lire *Peau noire, masques blancs*.

Fanon est un psychiatre, un penseur politique, un militant de la libération. Il n'est pas critique littéraire mais il est un écrivain. Il a sollicité des oeuvres littéraires l'a fait de façon suffisamment avertie pour que ses propos puissent être source d'enseignement et de réflexion pour la critique littéraire des pays qui ont connu une domination coloniale ou un pouvoir autoritaire monochrome. Ce fait ne peut étonner lorsqu'on sait l'importance, pour le psychiatre, de la verbalisation ou du silence. On ne reprendra pas ici ce chapitre qui suit les différentes étapes de l'intellectuel colonisé de l'assimilation à la libération, ni les chapitres dans *Peau noire, masques blancs* consacrés à Mayotte Capécia²⁴, René Maran ou Abdoulaye Sadi²⁵. Avec l'esprit de systématisme qui est le sien, Fanon généralise pour clarifier, permettant une appréhension rapide et structurée de l'histoire littéraire sous domination coloniale. Mais, par ailleurs, cette schématisation ne rend pas compte de la complexité et de la spécificité des créations et des parcours individuels. Néanmoins, elle permet aussi de prendre des distances par rapport aux notions ethno-raciales comme celles de la négritude ou du panarabisme et aux amalgames culturels qu'elles entraînent : « Il n'y a pas de communauté de destin des cultures nationales sénégalaise et guinéenne mais communauté de destin, des nations guinéenne et sénégalaise dominées par le même colonialisme français ». S'immobiliser dans cette protestation continentale mène à l'impasse. Il est nécessaire de dépasser cette étape pour lutter pour l'émergence de cultures nationales qui ne peuvent s'affirmer qu'avec la nation. A la lumière de ce combat, le passé change de signification et l'écrivain n'a plus alors à en faire un objet de folklore : « L'homme colonisé qui écrit pour son peuple quand il utilise le passé doit le faire dans l'intention d'ouvrir l'avenir, d'inviter à l'action, de fonder l'espoir. » L'écrivain rejoint le peuple dans un présent basculé, modifié, renouvelé et non dans un passé sclérosé : « Vouloir coller à la tradition ou réactualiser les traditions délaissées c'est non seulement aller contre l'histoire mais contre son peuple. »

En des temps de crispation identitaire, il était intéressant de revenir à sa manière de poser la question de l'identité. Pour lui, c'était une question suscitée et entretenue par la situation coloniale et par le colonisateur donc une fausse question à un vrai problème : comment affirmer sa culture dans une situation de domination ? Fausse question car elle oblige à une plongée individuelle dans le psychologique, enfermant l'intellectuel dans une

²⁴ - Cf. à ce sujet Albert-James Arnold, « Les lectures de Fanon au prisme américain : des révolutionnaires aux révisionnistes », *Les Temps Modernes*, n°635-636, nov-déc.2005/janv. 2006, Dossier « Pour Frantz Fanon », pp.131-132.

²⁵ - Cf. *Frantz Fanon, l'importun*, op. cit.

dualité dont bon nombre d'entre eux n'ont pu ou ne peuvent se dépêtrer. Dualité vécue comme un incontournable écartèlement et non appréciée comme écran à la véritable réponse à apporter à l'oppression qui est de s'en libérer. En focalisant l'intellectuel sur son identité, sur son « authenticité » au sens le plus étroit du terme, la culture aide à occulter la domination. Base indispensable de la réflexion culturelle en contexte d'oppression, les analyses de Fanon demandent à être poursuivies pour le post-colonialisme ou... la post-indépendance : la limpidité du débat en période de combat libérateur cède la place à la complexité de la définition d'une culture nationale dans des états plurilingues et pluriculturels et de « l'appartenance » de l'individu au plus profond de sa structure psychique.

Fanon nous a permis enfin, dans nos propres recherches ultérieures, de mettre en lumière des aspects de l'évolution littéraire des pays sous colonisation et dans un processus de décolonisation. Son texte provoque un jeu de miroirs révélateur au sein d'une même littérature coloniale/nationale (le cas de l'Algérie) mais aussi au carrefour des œuvres venues des peuples dominés. Son écriture acquiert une véritable position stratégique grâce à sa réflexion sur une culture nettement redéfinie et sur un usage de la langue redimensionné. Et, de la même façon que le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi est une référence éclairante pour comprendre et interpréter, par exemple... *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane, *L'An V* aide à lire *Les enfants du nouveau monde* de Assia Djebar, *Les Damnés de la terre* aident à lire la violence interne aux colonisés et bien d'autres mises en scène fictionnelles.

Fanon aux universités de Caen et de Cergy-Pontoise

Il est évident que ce bagage sur Fanon, avec Fanon, était bien inutile aux regards des programmes et des attentes dans une Faculté de Lettres française en 1994 ! Il fut introduit subrepticement pour mettre en écho sa voix avec celles d'œuvres antillaises comme celles d'Aimé Césaire ou de Daniel Maximin, mieux acceptées dans les programmes que la littérature algérienne. Mon premier étonnement a été l'ignorance totale du nom même de Fanon. Il fallait donc partir de rien, avec bio et bibliographie. L'ouvrage de P. Lucas, signalé précédemment, *Sociologie de F. Fanon*, a été très utile car il met en relief le sentiment du tragique perceptible dans l'écriture fanonienne, à partir de Lucien Goldman critique relativement connu dans le cursus universitaire français. La magie et la force de l'écriture ont fait le reste ; non seulement la beauté du texte mais les questions de vie et de société qu'il soulève : comment faire une explication « tiède » et académique de la conclusion des *Damnés de la terre* ou ne pas engager un débat serré à partir de l'argumentation de « Racisme et culture » à une époque où, par peur de l'avenir, des réactions racistes suivent une courbe exponentielle, par exemple ?

A l'université de Cergy-Pontoise, le travail était facilité par l'orientation de l'enseignement, fortement impliqué dans la francophonie, comme nous l'avons vu précédemment. Des passerelles pouvaient être aisément lancées avec d'autres écrivains, penseurs et intellectuels des différents pays.

Se trouver en terrain de « méconnaissance » est toujours une manière fructueuse de remettre ses acquis et certitudes sur le métier à lire et à enseigner. C'est ce qui s'est produit avec Fanon, selon deux directions dans ma pratique actuelle de chercheuse et d'enseignante en « francophonies littéraires » privilégiant les francophonies nées de la situation coloniale.

La première direction a été de revenir à la lecture des textes et de les replacer dans le contexte de la décolonisation. En cela des critiques éminents comme Edward W. Saïd²⁶ m'ont

²⁶ - Sur cette lecture de Fanon aux USA, cf. le dossier du récent numéro des *Temps Modernes* cité avec l'article de Arnold mais aussi celui d'Azzedine Haddour, « Fanon dans la théorie postcoloniale », qui présente Homi

beaucoup aidée et la consultation attentive de la citation de Fanon dans *Culture et impérialisme* et dans *Freud et le monde extra-européen*²⁷. Comme l'écrit Saïd si Camus, comme les autres écrivains de l'Empire, est porteur d'une « vision européocentriste inflexible » qui lui « confère sa force antinomique », il fallait en retour « une réponse égale pour les affronter de face dans une confirmation, une réfutation ou une élaboration de ce qu'elles ont à dire »²⁸. Nul doute que pour E. Saïd, Fanon fasse partie de ceux qui ont su apporter cette « réponse égale » par son refus de qualifier d'universel l'humanisme européen²⁹ et par le déplacement que ses écrits obligent à faire par rapport à l'idée d'un noyau civilisationnel insécable, européen s'entend. Fanon installe au centre de son dispositif d'appréciation, les cultures que l'Occident rejetait en périphérie. Toutefois, contrairement à la lecture qu'on a faite de la conclusion des *Damnés de la terre*, en citant l'appendice, « Guerres coloniales et troubles mentaux », E. Saïd montre d'une part l'esprit de l'époque affirmant que l'indigène est fait « d'un primitivisme interdisant tout développement » et d'autre part et malgré tout, le refus de Fanon de l'étanchéité entre « primitifs » et « civilisés » : il appelle tous les hommes à collaborer à de « véritables inventions », en vue de créer ce qu'il nomme « l'homme total que l'Europe a été incapable de faire triompher. »³⁰

E. Saïd, comme d'autres commentateurs, souligne que Fanon n'a guère donné de précisions sur ces « véritables inventions » mais il a fait le ménage, salutairement, dans les télescopages, les non-dits et les contre-vérités de la science européenne qui a hiérarchisé les humains et, parmi eux, les colonisés et les opprimés, sujets même de ses préoccupations et de ses analyses, les « subordonnant aussi bien au regard scientifique qu'à la volonté d'être supérieur. »

Dans *Culture et Impérialisme*, Fanon est cité un nombre de fois assez impressionnant. Cette citation apparaît selon trois modalités. La première, la moins fréquente mais sans doute la plus révélatrice de la proximité de Saïd et de Fanon, est lorsqu'il est cité comme référence de l'imaginaire personnel du critique. La seconde modalité d'insertion citationnelle est celle de son nom ou d'une de ses œuvres dans une énumération comprenant d'autres écrivains et intellectuels de la décolonisation, ceux qui ont imposé la résistance à l'impérialisme³¹. Son nom est ainsi associé à ceux de Césaire, de Memmi, de Germaine Tillion, de Kateb Yacine, de Jean Genet, de C.L.R. James, de Neruda, de Tagore, de Cabral... Il peut devenir aussi un des deux pôles emblématiques de la tension colonisateur/colonisé comme lorsqu'il est opposé à Kipling ou Conrad, références incontournables de Saïd.

La troisième modalité est celle qui s'attarde sur l'apport même de Fanon. Cela advient toujours à des moments significatifs de l'argumentation car il a été un de ceux qui a le plus « déconcerté » les Européens³². Trois exemples peuvent être retenus : son interprétation du « mythe » de Caliban, Ariel et Prospero³³ ; la « prescience » de Fanon dans l'analyse des « bourgeoisies nationales et de leurs élites spécialisées »³⁴ et son décapage, à l'intérieur de la culture occidentale, de thématiques intouchables. Une dizaine de pages³⁵ donnent une analyse

Bhabha. A paraître, C. Chaulet Achour, « Figures de l'intellectuel en décolonisation : Edward W. Saïd, lecteur de Frantz Fanon et d'Albert Camus » dans un ouvrage sur E.W. Saïd coordonnée par M. Chenoufi, en 2007.

²⁷ - Le premier ouvrage, en français en 2000, chez Fayard. Le second en 2004, aux éditions du Serpent à plumes.

²⁸ - *Freud et le monde extra-européen*, op. cit., p.42.

²⁹ - Suivant en cela les grandes voies ouvertes par Aimé Césaire.

³⁰ - *Freud et le monde extra-européen*, op. cit., p.35.

³¹ - Quelques exemples aux pp. 22, 108, 268, 313, etc. Cf. à ce sujet, toujours dans le numéro des *Temps Modernes*, l'article de Robert J.C. Young.

³² - *Culture et Impérialisme*, op. cit., p. 282.

³³ - *Culture et Impérialisme*, op. cit., p.306. On se souvient que cette préoccupation de Fanon d'échapper à l'ethnisation de la pensée se manifeste très tôt. Cf. la supplique du jeune écrivain de 24 ans de *Peau noire masques blancs*, « ô mon corps, fais toujours de moi un homme qui interroge ! ».

³⁴ - *Culture et Impérialisme*, op. cit., p. 318

³⁵ - *Culture et Impérialisme*, op. cit., p. 372 à 382.

des *Damnés de la terre*. E. Saïd conclut : « Si j'ai tant cité Fanon, c'est parce qu'il exprime en termes plus tranchés et décisifs que tout autre un immense basculement culturel, du terrain de l'indépendance nationale au champ théorique de la libération. (...) Fanon est inintelligible si l'on ne voit pas que son œuvre est une réaction à des constructions théoriques produites par la culture du capitalisme occidental tardif, reçue par l'intellectuel indigène du tiers monde comme une culture d'oppression et d'asservissement colonial »³⁶.

L'autre direction de l'optique des littéraires et leur apport à la connaissance de cette œuvre, est de scruter, ce que Saïd appelle « l'éloquence subversive de l'écriture de Fanon » : « Malgré ses obscurités et difficultés, il y a dans la prose de Fanon assez de suggestions poétiques et visionnaires pour faire sentir que la libération est un *processus*, non un but automatiquement atteint avec l'indépendance des nouvelles nations. Tout au long des *Damnés de la terre* (livre écrit en français), Fanon cherche en fait à lier l'Europe et l'indigène dans une nouvelle communauté non antagonique de la conscience et de l'anti-impérialisme. »³⁷

Comme il le dit dans sa conférence sur Freud, « Fanon est bien l'héritier le plus controversé de Freud » puisque s'il est le psychiatre compétent et formé dans la lignée du maître de Vienne³⁸, il n'est pas un disciple soumis et mimétique : il instaure un dialogue de pairs avec sa formation à partir de sa double position d'intellectuel et de colonisé (Martiniquais et Algérien), de sa position d'exilé, exil imposé (pour des études en Métropole) puis « choisi » (l'Algérie comme lieu de décolonisation radicale) : il est dans une remise en cause et un re-dimensionnement.

Il le fait comme un penseur, comme un militant mais aussi comme un écrivain. Un texte inédit montre bien cette préoccupation qui était la sienne de faire jaillir du langage une provocation du réel :

« Pour cela j'ai les mots-arcs, les mots-balles, les mots-scies, des mots transporteurs d'ions. Des mots qui soient des mots (...) Car les mots doivent être agiles, malins. Ils doivent se présenter, s'évader, faire de l'œil, s'évanouir.

Il me faut des mots qui ont des bottes de sept lieux.

Des mots ? Mais des mots couleur de chair trépidante,

Des mots couleur de montagnes en feu

Des villes en feu

Les mots ressuscités (...) »³⁹

Ce texte inédit s'ajoutant à ses écrits publiés ne peut que convaincre qu'il est à réinscrire comme « écrivain » dans les littératures de langue française. Le colloque de Brazzaville en 1984 a donné une place importante à cet aspect et beaucoup de pistes de travail à explorer. Langue et langage sont au cœur de la réflexion fanonienne. Sa poétique doit être cernée par une étude de l'écriture, recherche déjà entamée par A. Queffelec, Emmanuel Dongala, Robert Jouanny, Clément Mbom. Quel est le statut générique de sa « Lettre à un Français », texte repris dans son recueil posthume sous le titre, *Pour la Révolution africaine*⁴⁰, si ce n'est celui d'un poème en prose ? Comment ne pas se mesurer à la richesse de son style, décrire et interpréter son système de métaphorisation et sa rhétorique du combat ?

³⁶ - Culture et Impérialisme, op. cit., p.374.

³⁷ - Culture et Impérialisme, op. cit., p.381.

³⁸ Cf. l'ouvrage d'Alice Cherki, op.cit.

³⁹ - Joby Fanon, op. cit., Chapitre XVI, « Frantz et le langage », p.141. Document remarquable dont on comprend qu'il est tiré d'une lettre personnelle à son frère mais qui est donné sans référence précise de date ni contexte. Lire tout le texte.

⁴⁰ - op. cit., pp. 46-49.

Pour les littéraires, l'étude comparée avec d'autres écrivains est aussi nécessaire : écrivains antérieurs comme R. Wright dont il était un fervent lecteur, J-P. Sartre auquel il resta fidèle, Césaire qui est très présent dans son écriture, L-G. Damas (la fortune comparée de leur 'fortune' aux USA serait passionnante à mener) et d'autres écrivains et philosophes dont il s'est nourri ; écrivains contemporains comme A. Memmi, Daniel Boukman, Sonny Rupaire, poètes et déserteurs pendant la guerre, Mohammed Dib, Kateb Yacine ; écrivains postérieurs comme G. Lamming, Daniel Maximin, Gerty Dambury, Rachid Boudjedra. Ces exemples ne sont, bien entendu, pas limitatifs.

Dans les années 70, Pierre Barbéris avait proposé, dans son ouvrage *Lectures du Réel*⁴¹, la notion de « lisibilités multiples ». Ce qui précède, que ce soit le rappel synthétique de deux expériences très différentes d'enseignement ou celui, aussi contrasté, de l'enseignement d'un auteur particulier, montre que les littératures de langue française n'échappent pas à ce phénomène de succession des lectures selon les époques, succession de possibilités, d'efforts, de découvertes et de résultats. Pierre Barbéris définit cette notion comme « liée directement à l'apparition de forces neuves et dont la naissance même et le développement explicitent ce qui pouvait demeurer d'implicite ou d'indéchiffré dans une production littéraire (...) subie en quelque sorte (...) par des lecteurs encore insuffisamment préparés, encore insuffisamment libérés ». Le domaine de création littéraire sur lequel nous réfléchissons l'illustre parfaitement, en précisant qu'à la dimension temporelle mise en avant par le critique, il faut ajouter celle d'espace. Ces remarques incitent l'enseignant et le chercheur à remettre sur le métier ses interprétations, à améliorer ses outils de lecture et à s'adapter au contexte dans lequel il intervient.

Il n'en reste pas moins que, plus qu'un corpus national circonscrit et qui peut s'exporter vers d'autres lieux de transmission sans perdre sa qualité d'ancrage dans un espace précis⁴², les littératures francophones sont de véritables galaxies métisses, à l'étroit dans les balises des littératures nationales. Elles obligent le lecteur de tout niveau à « se déplacer » de son point de réception habituel et posent la question même de l'enseignement littéraire comme transnational.

⁴¹ - Pierre Barbéris, *Lectures du Réel*, Paris, éditions sociales, 1973. citation suivante p.14.

⁴² - Cf. le bel exemple donné récemment par la critique iranienne, Azar Nafisi, *Lire Lolita à Téhéran*, 10/18, 2005.

BIBLIOGRAPHIE

- * Claude ABASTADO, « Liminaire : représentations sociales, littérature africaine, sémiotique textuelle », *Ethnopsychologie*, n°2-3, Avril/Septembre 1980 (Le Havre). Numéro « Littérature d'Afrique noire, identité culturelle et relation critique ».
- * *L'Actualité de Frantz Fanon*, textes introduits par Elo Dacy, Paris, Karthala, 1986 (Actes du colloque de Brazzaville de 1984, 347p.).
- * Pierre BARBERIS, *Lectures du Réel*, Paris, éditions sociales, 1973.
- * Christiane CHAULET ACHOUR
 - 1982 - *Abécédaires en devenir – Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, éd. de l'ENAP, 607p.
 - 1997, « Au détour des *Mille et Une Nuit* », en coll. avec Christophe Yvetot, *Le Français aujourd'hui*, n°119, « Orientales- Littératures francophones III », septembre, pp.34-43
 - 2004, *Frantz Fanon l'importun*, Montpellier, éd. Chèvrefeuille étoilée.
 - Mars 2006 - « Francophones de partout » dans *La Lettre du BIEF*, Spécial Salon du livre de Paris, p. 5
 - Septembre 2006, « Qu'entend-on par 'francophonies littéraires' – quels enjeux de transmission ? » dans *Convergences francophones*, CRTF de l'UCP et Encrege éditions-Amiens, Diffusion Les Belles Lettres, pp. 9-32. (et coordination de l'ouvrage).
- A paraître :
 - « Un classique de la décolonisation : Frantz Fanon – Réception, Transmission, Savoir », Colloque international de l'APELA, Bordeaux III, 23-25 septembre 2004, « 1984-2004 – Littératures, savoirs et enseignement ».
 - « Figures de l'intellectuel en décolonisation : Edward W. Saïd, lecteur de Frantz Fanon et d'Albert Camus » dans un ouvrage sur E.W. Saïd coordonnée par M. Chenoufi, en 2007.
- * Alice CHERKI, *Frantz Fanon - Portrait*, Le Seuil, 2000.
- * Joby FANON, *Frantz Fanon – De la Martinique à l'Algérie et à l'Afrique*, L'Harmattan, 2004
- * Claude LIAUZU dans *La société française face au racisme*, Paris, Complexe, 1999.
- * Philippe LUCAS, *Sociologie de Frantz Fanon. Contribution à une anthropologie de la libération*, Alger, SNED, 1971.
- * *Mémorial International Frantz Fanon*, 31 mars-3 avril 1982, Fort-de-France/Paris, Présence Africaine, 1984, 279 p.
- * Bouba MOHAMMEDI TABTI, coord., *Littérature canadienne – impressions de lecture*, Univ. d'Alger, Dép. de Français, Blida (Algérie), éd. du Tell, 2005, 135p.
- * Dalila MORSLY, *Le Français dans la réalité algérienne*, Paris V, 1988, 785 p.
- * Azar NAFISI, *Lire Lolita à Téhéran*, 10/18, 2005.
- * Edward W. SAÏD
 - *Culture et Impérialisme*, traduit en français, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000
 - *Freud et le monde extra-européen*, éditions du Serpent à plumes, 2004.
- * *Les Temps Modernes*, n°635-636, nov-déc.2005/janv. 2006, Dossier « Pour Frantz Fanon ».